



**LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé  
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

**Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.**

# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

## AGENT DE PRÉVENTION ET DE MÉDIATION

### SESSION 2018

#### EP1

#### Accueil, information et accompagnement

**A l'aide de ses connaissances et des annexes, le candidat répond à l'ensemble des questions du sujet sur la copie fournie.**

**Avant de commencer à rédiger, vérifier le nombre de pages du sujet. Ce sujet comprend 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.**

**L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.**

CAP Agent de Prévention et de Médiation	<b>Sujet</b>		<b>Session 2018</b>
<b>Épreuve EP1 : Accueil, information et accompagnement</b>	Durée : 1h30	Coef. 4	Page 1 / 5

## Présentation de la situation :

Vous êtes agent de prévention et de médiation au sein du service médiation de la ville d'Aulnay sous-bois. Vous assurez l'accueil et l'accompagnement des publics à l'antenne des « Rosiers » du quartier nord.

À l'issue de la manifestation « Réenchantons le Galion », le lundi 30 Octobre à 9H30, un couple de personnes âgées, Mr et Mme RENE se présente à l'antenne, et vous informe de la présence de deux cartons bloquant l'accès à leur domicile, situé 12 rue Albatros à proximité du galion et par la même occasion vous signale de nombreux actes de vandalisme, des dégradations de véhicules dans le quartier (Rayures sur la carrosserie, rétroviseurs ou essuie-glaces arrachés, tags ou graffitis....), des déchets sur les trottoirs (cannettes, mégots de cigarettes ....).

Le responsable désigne votre équipe pour mettre en place une action de sensibilisation et de lutte contre les incivilités et le vandalisme dans le quartier.

## Avant de traiter les questions ci-dessous, lire attentivement les annexes jointes au dossier.

Dans la limite de vos compétences :

1. Exposer oralement votre échange avec le couple d'habitants en complétant la fiche de signalement en annexe 2.
2. Présenter l'action de sensibilisation à mettre en place dans le quartier en complétant l'annexe 3.

### Pièces jointes au dossier :

Annexe 1 : Lutte contre les incivilités

Annexe 2 : Fiche de signalement

Annexe 3 : Fiche d'action

**Durée de l'épreuve : 1h30**

**Durée de préparation : 1h15**

**Exposé oral : 15 minutes**

CAP Agent de Prévention et de Médiation	<b>Sujet</b>	<b>Session 2018</b>	
<b>Épreuve EP1 : Accueil, information et accompagnement</b>	Durée : 1h30	Coef. 4	Page 2 / 5

## ANNEXE 1 : La lutte contre les incivilités

### **Qu'est-ce que l'incivilité ? Peut-on donner une définition des incivilités ?**

La notion d'incivilité appelle une définition a contrario : celle de « civilité » qui se définit comme « un ensemble de règles proposant des modèles de conduite adaptés aux différentes situations sociales ». Il est donc question de respect de règles de vie qui permettent de vivre en commun. L'incivilité peut donc se comprendre comme un ensemble de nuisances sociales variées qui ne blessent pas physiquement les personnes, mais bousculent les règles élémentaires de la vie sociale qui permettent la confiance.

### **À quelles formes d'incivilités l'action publique et ses agents sont-ils confrontés ?**

Les services techniques des communes, des départements, des régions et des structures intercommunales, mais aussi ceux des services déconcentrés de l'État ont souvent à traiter des incivilités qui relèvent de la dégradation volontaire, de l'abandon de déchets, du vandalisme et des graffitis. Ces différentes formes d'incivilités détériorent la qualité de l'espace public et contribuent peu à peu à un sentiment d'insécurité et une baisse de l'usage de ces espaces par le plus grand nombre au bénéfice d'une minorité qui aura par là même réussi à se créer un territoire.

### **Quelles solutions pour remédier aux différentes formes d'incivilité ?**

Il importe que l'Administration dans son ensemble mène une réflexion sur la conception de l'espace public, la robustesse du mobilier urbain, l'aménagement offrant le moins possible de supports aux tags, des espaces faciles à nettoyer et suffisamment ouverts et visibles afin d'éviter les zones cachées où l'on peut dégrader sans être vu. La conception des cheminements et de l'éclairage est, en la matière, déterminante. De même, l'utilisation de végétaux grimpants peut permettre de protéger un mur des tags.

En parallèle, une politique d'entretien, de nettoyage et de réparations rapides et systématiques découragera à terme les « tagueurs » et permettra de conserver un usage de l'espace par le plus grand nombre.

Des actions de communication, d'information voire d'éducation auprès du grand public peuvent être conduites pour limiter l'abandon de déchets ou les déjections canines sur l'espace public ou encore le respect du piéton et du cycliste et, de manière générale, des personnes vulnérables.

### **Les solutions paraissent cependant difficiles à élaborer et à mettre en œuvre**

Un délicat équilibre s'avère nécessaire dans la mise en place des politiques de sécurité afin d'empêcher d'un côté la désertion de l'espace public par l'utilisateur sans pour autant, de l'autre, instaurer un contrôle permanent.

Depuis 1997, des Contrats locaux de sécurité (CLS) ont été signés, impliquant tous les acteurs de la sécurité (policiers, magistrats, élus locaux, éducateurs...), et dont l'un des buts est de lutter contre ces phénomènes.

Source : <https://www.carrieres-publiques.com/actualite-fonction-publique-la-lutte-contre-les-inciviles-d-217>

CAP Agent de Prévention et de Médiation	<b>Sujet</b>		<b>Session 2018</b>
<b>Épreuve EP1 : Accueil, information et accompagnement</b>	Durée : 1h30	Coef. 4	Page 3 / 5

**ANNEXE 2 : FICHE DE SIGNALEMENT**

**Date du signalement :**

**Origine/victime(s) :**

**Agent(s) intervenant(s) :**

**Thème / Evénement:**

- **Date :**
- **Lieu :**

**SIGNALEMENT**

**Faits constatés / observés :**

**Localisation des faits :**

**Suites envisagées par l'agent/équipe :**

**À l'issu de l'entretien :**

**Avec l'équipe :**

**ANNEXE 3 : FICHE ACTION**

CONSTAT	
INTITULÉ DE L'ACTION	
OBJECTIFS	
PUBLIC VISÉ	
ORGANISATEURS	
PARTENAIRES	
DESCRIPTIF DE L'ACTION	
ÉVALUATION	